



Redonner au CNRS son rôle national. Défendre ses personnels.

C'est voter massivement. C'est voter SNTRS-CGT

Le rôle du CNRS a été profondément remis en cause ces dernières années. Le Pacte pour la recherche, la LRU et les Initiatives d'excellence du Grand Emprunt ont contribué à la déstructuration de la recherche publique. L'objectif était annoncé : transformer le CNRS en agence de moyens. Seules les luttes des personnels ont évité momentanément à la recherche la suppression d'un poste pour deux départs en retraite. Ce n'est qu'en faisant entendre leur voix que les personnels de la recherche éviteront d'autres reculs et obtiendront des acquis.

Le Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS) conserve toute son importance, même si certaines de ses prérogatives ont été remises en cause. Il compte encore pour beaucoup dans la qualité reconnue de l'organisme. Ces élections pour le renouvellement des sections du Comité National sont décisives pour la défense de l'indépendance du CNRS, ouvertement menacée par l'asservissement aux industriels et la politique du gouvernement.

Il est indispensable de défendre les Unités de Recherche et leurs personnels

Les ITA ont une place fondamentale dans la recherche.

De l'adjoint technique à l'ingénieur de recherche, ils sont la garantie de la permanence des laboratoires, dont le rôle dépasse celui d'un simple conglomérat d'équipes. Ils garantissent l'hygiène et la sécurité et le maintien du savoir faire technologique ; ils sont responsables de la qualité de l'instrumentation et des plates-formes et des grands équipements. Ils développent les protocoles expérimentaux et les codes de calcul. Ils participent à la diffusion de l'information scientifique et technique et à la valorisation. Le travail des gestionnaires est essentiel à la bonne marche de l'organisme.

La présence d'élus ITA est essentielle dans l'évaluation des laboratoires pour une bonne prise en compte des conditions réelles de la recherche.

Il est impératif de leur restituer toute la place que leurs a enlevée l'AERES. De manière systématique, un élu ITA doit être présent dans les comités de visite des laboratoires. Les élus ITA et notamment ceux du SNTRS-CGT y sont à l'écoute des personnels pour tout ce qui concerne la vie de l'unité, les conditions de travail, la formation, la démocratie ... Ils sont les seuls à assumer cette tâche et leur avis pèse dans l'évaluation des unités par le Comité National. Ils sont également à l'écoute des besoins en matière de recrutement.

Le SNTRS-CGT estime que l'expertise acquise par les élus ITA, à la suite de leurs observations sur les besoins en qualification dans les unités, devrait permettre au Comité National de débattre sur l'évolution des métiers ITA et enrichir son travail de prospective.

L'expérience de ses élus et de ses militants permet au SNTRS-CGT d'intervenir en délégation et dans les instituts pour défendre les personnels, notamment en cas de restructurations ou de fermetures d'unités de recherche ou de service.

Les élus ITA vont devoir mener leur action dans le contexte d'un système de recherche très dégradé :

Pénurie budgétaire => baisse de l'emploi, dégradation des conditions de travail. Pour la deuxième année consécutive, les budgets des laboratoires baissent. L'existence de certains grands équipements est remise en cause. Le fonctionnement des délégations régionales se fait pour partie sur leurs ressources propres. La formation permanente a perdu 15% de ses moyens. Les départs autres que ceux à la retraite ne sont plus remplacés. De nombreux postes de CDD payés sur le budget de l'Etat sont supprimés. Cela accélère la dégradation des conditions de travail.

L'ANR => flexibilité du travail, explosion de la précarité.

La montée en puissance du budget de l'ANR a siphonné le budget du CNRS et limité sa capacité à mener toute politique scientifique. La multiplication des projets à durée limitée conduit à flexibiliser les tâches des ITA et provoque l'explosion des embauches de personnels sur statut précaire ; ils représentent plus de 30% des effectifs. Les dégâts de la précarité sont souvent évoqués au cours des sessions du CoNRS, car la non reconduction d'un contrat CDD déstabilise le travail scientifique tout autant que le travail administratif. La plupart des CDD ITA occupent des fonctions pérennes et doivent bénéficier de mesures de titularisation.

L'AERES => la démocratie mise à mal. L'AERES a pris la place du Comité National dans l'évaluation des unités de recherche. Elle fonctionne sans élus et limite l'évaluation à une simple notation. Il a fallu de nombreuses motions pour imposer dans les comités de visite des laboratoires, (difficilement et pas dans tous), la présence d'un élu ITA.

Le Grand Emprunt => restructuration des UMR, risque de mobilité forcée. Les 8 IDEX sélectionnées par le Grand Emprunt vont drainer une partie notable des moyens sur leur seul périmètre d'excellence qui ne représente sur chaque site qu'à peine 30% des effectifs chercheurs et ITA. Une gouvernance autoritaire, évinçant tout représentant ITA se met en place dans les IDEX et dans les Fondations de Coopérations Scientifiques. Les Labex qui ont souvent été constitués par l'assemblage d'équipes risquent de remettre en cause un grand nombre de laboratoires. L'avenir des UMR

situées en dehors des grandes universités de recherche est menacé. Si une telle évolution se poursuit, de nombreux personnels seront soumis à des obligations de mobilité.

La RGPP => accélération des mutualisations et de l'externalisation des fonctions support. Les Délégations Globales de Gestion (DGG) au profit de l'hébergeur et les plates-formes de service partagés vont éloigner les gestionnaires et d'autres personnels des laboratoires, accélérer les restructurations, la souffrance et le mal être au travail.

Voter pour les candidats présentés par le SNTRS-CGT, c'est :

- > résister et se donner les armes pour défendre les laboratoires et les personnels.
- > affirmer clairement la volonté de mettre en place un cadre de recherche attractif permettant à tous les travailleurs scientifiques d'exercer leur métier et d'avoir une véritable liberté de recherche.
- > **exiger avec force :**
 - le retour aux prérogatives du Comité National dans l'évaluation des laboratoires et des personnels de recherche,
 - une évaluation collective des personnels dans le cadre d'une réflexion nationale sur une discipline scientifique, qui tienne compte des qualifications et des technologies mobilisées par le programme de recherche du laboratoire,
 - une prospective scientifique indépendante du politique, du patronat et des lobbys,
 - le renforcement des crédits récurrents et le reversement des crédits de l'ANR aux laboratoires,
 - la création de postes de titulaires et la résorption de la précarité,

C'est aussi soutenir les propositions de la CGT pour l'augmentation des salaires, la revalorisation des carrières et la reconnaissance des qualifications.

Le Comité National de la Recherche Scientifique représente la communauté scientifique au-delà du CNRS.

Il est composé de 41 sections, à savoir une section par discipline ou groupe de disciplines.

Les sections sont composées de 21 membres dont 7 nommés, 11 élus chercheurs et enseignants-chercheurs, et 3 ITA CNRS ou IATOS de l'enseignement supérieur.

Les élus ITA participent à l'évaluation des unités, à l'avis sur les créations, les regroupements ou les suppressions d'unités. Ils ne participent pas au concours chercheurs, mais sont membres de droit des jurys de concours ITA. Leur présence dans ces jurys de concours internes et externes est une garantie d'égalité de traitement et d'équité dans les procédures de recrutement et de promotion.

Votez et faites voter pour la liste présentée par le SNTRS-CGT

Paroles d'élus sortants :

« Pour moi, le prochain mandat doit être un mandat de combat : il me semble absolument vital de rester présents dans les visites de laboratoires pour témoigner du quotidien des ITA et pour les défendre ! » (Gérard, Paris)

« Notre rôle est de nous battre pour la liberté de la recherche, de défendre une évaluation par les pairs, de veiller à garantir une éthique, notamment au travers des débats sur les critères d'évaluation. Il faut se battre pour défendre la place des ITA au Comité National et veiller à protéger leur place dans le processus de la recherche publique. » (Albane, Bordeaux)